

La deuxième vague du féminisme en Flandre

Les dossiers de RoSa expliquent la situation des femmes en Flandre. Il s'agit d'une série de dossiers sur le thème de l'égalité des chances en Flandre, dont le but est d'offrir une vue d'ensemble claire et pratique de la situation des femmes dans la société flamande. Ces dossiers couvrent des sujets d'intérêt général, mais présentent également des thèmes plus spécifiques, dépendant de l'utilité et/ou de la disponibilité de données statistiques dans le domaine. L'objectif n'est pas d'être exhaustif, mais de situer la femme dans la société flamande de manière claire et accessible. Depuis 1978, RoSa est la référence pour tout renseignement, toute documentation belge et étrangère concernant l'égalité des chances, l'émancipation et les études féminines.

Nr. 3 • septembre 2000

Introduction

Ce texte offre un aperçu général des mouvements les plus importants de la deuxième vague du féminisme en Flandre. Il met l'accent sur la structure du mouvement féminin. C'est pourquoi il accorde une attention particulière aux organisations créées lors de la première vague du féminisme. Il reprend également les dates qui ont marqué cette période de l'histoire des femmes, même si ce n'est pas toujours dans un ordre chronologique.

Avant 1960 : les conséquences de la première vague du féminisme en Belgique

LE CONSEIL NATIONAL DES FEMMES ET LES ORGANISATIONS "PILARISÉES" ¹.

Il existe quelques mouvements féministes en Belgique dès avant 1960, créés à la fin du XIXème ou au début du XXème siècle. Ainsi, il y a le Conseil national des femmes, dont la création est une conséquence directe de la première vague du féminisme. Les femmes commencent aussi à s'organiser autour des deux principaux « piliers » du pays.

Après la création, dans différentes régions du pays, d'unions catholiques locales - la première est fondée à Gand en 1873 - ces mouvements s'organisent au niveau national en 1920, au sein de la KAV (Katholieke Arbeiders Vrouwengilde - Guilde des femmes d'ouvriers catholiques), connue ensuite comme Katholieke Arbeidersvrouwen (Femmes d'ouvriers catholiques). Le KVLV (Katholiek Vormingswerk voor Landelijke Vrouwen - Oeuvre éducative catholique pour femmes paysannes) est créé de la même façon. Ensuite, des guildes paysannes sont fondées partout, la

¹ Les "piliers" représentent les grands partis politiques en Belgique, ainsi que les organisations qui sont membres des principales tendances politiques du pays: les libéraux, les socialistes et les démocrates-chrétiens (n.d.T).

première à Louvain en 1907. En 1911, celles-ci sont rassemblées dans le Boerinnenbond (Union des paysannes).

Du côté socialiste, les différents mouvements de femmes qui existent au niveau local sont regroupés en 1901 dans le NFSV (Nationale Federatie der Socialistische Vrouwen - Fédération nationale des femmes socialistes). En 1922, avec la diminution des activités politiques, vient la création des Socialistische Vooruitziende Vrouwen (Femmes prévoyantes socialistes), une organisation issue de la mutualité socialiste. Ce mouvement deviendra l'organisation socialiste la plus importante, jusqu'à la création d'un groupe politique féministe. Parallèlement, le syndicat connaît, lui aussi, son organisation féministe.

D'autres organisations féministes « pilarisées » seront créées beaucoup plus tard, comme le CMBV (Christelijke Beweging voor Vrouwen uit de Middengroepen- Mouvement chrétien pour les femmes des classes moyennes) en 1951, et les Vlaamse Liberale Vrouwen (Femmes libérales flamandes) au début des années 1970. Initialement, le Conseil national des femmes, créé en 1905, d'abord uniquement sous le nom francophone de Conseil national des femmes belges, ne regroupera que des organisations autonomes.

Les « piliers » réagissent très vite: ces mouvements féminins deviennent membre du Conseil national des femmes. Depuis sa création, ce Conseil a accordé beaucoup d'importance aux relations internationales, la coopération avec l'ICW, le Conseil international des femmes. Les sections néerlandophones et francophones fonctionnent séparément à partir de 1974, et en 1979 elles deviennent entièrement indépendantes.

LE DROIT DE VOTE DES FEMMES

Le droit de vote pour les femmes devient une réalité le 26 juin 1949. Lors des premières élections législatives d'après-guerre les femmes ont la possibilité d'élire des représentants parlementaires et provinciaux. Avant cela, les femmes ne pouvaient voter dans leur ensemble qu'aux élections communales. Depuis 1920 elles avaient également le droit de se présenter aux élections, et ce à tous les niveaux.

La prime pour les femmes au foyer date aussi de 1949. Toutes les femmes ayant au moins un enfant obtiennent une prime (modeste), basée sur le nombre d'enfants, à condition qu'elles n'effectuent pas de travail rémunéré. Cette prime est annulée huit ans plus tard, lors de la réforme des allocations familiales. La prime est importante parce qu'elle retournera plus tard sous le nom de PSP, prime socio-pédagogique. Cette prime sera inacceptable pour les féministes de la deuxième vague, parce qu'elle incite en quelque sorte les femmes à rester chez elles. Celles-ci préfèrent la remplacer par des mesures collectives plus importantes au niveau de l'accueil des enfants. La prime sera finalement inscrite dans la loi, mais restera inappliquée à défaut de décision précise concernant sa mise en pratique.

1960 - 1970

L'ÉGALITÉ ET LE CODE CIVIL

Les organisations féministes plus anciennes réagiront toutes différemment à la nouvelle vague féministe des années 1970. Certaines, comme les KAV, vont moderniser leur structure, d'autres prendront une attitude distante. Avant 1970, la réaction des organisations « pilarisées » reste plutôt modérée. Les problèmes traditionnels des femmes, comme l'aide familiale ou l'accueil des enfants sont les thèmes prépondérants. En 1968, les KAV publient

cependant un manifeste, intitulé "La femme d'aujourd'hui: un nouveau statut". Celui-ci n'insiste plus tellement sur les rôles traditionnels, mais sur une répartition nouvelle des tâches. Il insiste également sur le besoin d'un nouveau statut juridique de la femme mariée. Ce statut n'a jamais été adapté à l'évolution de la société. Le droit civil n'a subi pratiquement aucun changement depuis le Code Napoléon. En 1958, l'incompétence juridique de la femme mariée est abolie. Mais il existe encore de nombreuses inégalités. Le droit sur les biens matrimoniaux stipule que le mari est chargé de la gestion des biens communs ainsi que de ceux de son épouse. Dans le domaine parental, c'est l'homme qui domine. La revendication concernant les biens matrimoniaux sera également importante pour les groupes d'action pluralistes des années 1970. Les textes légaux seront finalement adaptés en 1976.

E G A L I T É S A L A R I A L E

En 1952, la Belgique signe la Convention 100 du Bureau international du travail, concernant l'égalité salariale entre hommes et femmes. Mais la Convention ne sera pas intégrée dans la législation nationale. Le Traité de Rome, fondant en 1957 la Communauté économique européenne, contient également un article sur l'égalité salariale (l'article 119), qui est contraignant pour les Etats-membres. Même si cet article n'équivaut pas à la Convention 100, la formule 'salaire égal pour travail égal' a une portée plus large que 'le même salaire pour le même travail'. Mais l'article ne sera pas non plus intégré dans la législation belge, du moins pas immédiatement.

Lorsque les travailleuses de la fabrique d'armes de la FN à Herstal arrêtent le travail afin de revendiquer l'égalité salariale, le 16 février 1966, elles ne peuvent se baser que sur ces accords internationaux. Après trois jours de grève elles obtiennent gain de cause, mais la loi reste inchangée. Cet événement aura néanmoins comme conséquence la création d'un comité d'action 'salaire égal pour travail égal', qui restera actif pendant de longues années, et qui suivra de très près la législation en matière salariale.

En 1968, cette lacune dans la législation belge est à nouveau critiquée. Gabrielle Defrenne, hôtesse de l'air chez Sabena, introduit une plainte auprès du Tribunal de travail contre son employeur, sur base d'une discrimination sexuelle. Defrenne a été obligée de prendre sa retraite en 1968, sous prétexte qu'elle a atteint l'âge de 40 ans. Les hommes exerçant le même métier ont le droit de continuer le travail jusqu'à leur 55 ans. Le dossier ira finalement jusqu'à la Cour européenne des Droits de l'homme à Luxembourg, qui prononcera un verdict historique en 1976. L'arrêt Defrenne stipule en effet qu'il est bien question de discrimination sexuelle, et qu'en plus l'article 119 du Traité de Rome est d'application directe, ce qui le rend accessible aux tribunaux belges. En 1975, la Belgique adoptera une CCT (une convention collective de travail) sur l'égalité salariale.

Durant cette période, la Belgique aura également son premier ministre féminin: de 1965 à 1968, Marguerite De Riemaecker-Legot sera ministre de la famille et du logement. Les premières élections ouvertes aux femmes en 1949 n'avaient pas amené une féminisation du parlement. La première femme ministre est issue des KAV. Elle ne permettra cependant pas un réel changement, car entre 1968 et 1974, il n'y aura plus de ministre féminin.

LES PIONNIERS : LA PREMIÈRE MOITIÉ DES ANNÉES 1970

Le mouvement de protestation qui commencera au début des années 1970 sera conduit par quelques mouvements indépendants nouveaux.

LES PAG

Lors des élections communales de 1970, des noyaux représentant les groupes d'action pluralistes pour l'égalité entre l'homme et la femme (PAG) sont créés dans plusieurs villes de Flandre. La réunion fondatrice de ce mouvement a lieu le 10 janvier 1970 à Bruges. L'organisation suit clairement le modèle du mouvement néerlandais Man-Vrouw Maatschappij (Homme-Femme Société), créé en 1968. Comme le MVM, les PAG sont pluralistes. Comme groupe d'action pragmatique, il veut mettre en question et éradiquer la discrimination sexuelle. Les principaux thèmes de la lutte sont l'égalité salariale, la participation politique et, surtout, la réforme du droit sur les biens matrimoniaux. Contrairement aux Dolle Mina, le mouvement a une image plutôt paisible, qu'il doit surtout à la façon dont les activités sont présentées: des soirées-débats plutôt que des actions ludiques (et médiatiques) comme l'organisent leurs homologues.

A la veille des élections communales, le 11 octobre 1970, les PAG de Bruges organisent une action intitulée 'Ayez confiance - votez pour les femmes'. Elle fait monter le nombre de femmes dans le conseil communal de deux à sept, et provoque l'élection d'une femme comme échevin.

L'exemple brugeois aura des suites. En 1973, il existe des sections actives à Bruges, Gand, Roeselare, Malines, Anvers, Tervueren et Ypres. En 1974, le groupe gantois organise la troisième journée de la femme. Les PAG de Bruges et d'Anvers seront décisifs dans la création des maisons de la femme. Par l'intermédiaire des PAG, plusieurs femmes créent en effet des groupes de discussion, d'où émergeront les maisons des femmes dans la deuxième partie des années 1970. En 1972, les PAG publient leur propre lettre d'information: "PAG-Nieuws". Elle sera publiée jusqu'en 1977.

Tous les mouvements n'existeront pas aussi longtemps. Les PAG n'ont jamais été officiellement dissous, mais ils ont cessé leurs activités à la fin des années 1970. Plusieurs femmes appartenant à des PAG ont accédé aux mouvements féministes des partis politiques traditionnels, rejoignant celles qui s'y activaient déjà.

LES DOLLE MINA

Les Dolle Mina sont formées en 1970, suivant un exemple hollandais. Le nom provient de Wilhemina Drucker, une féministe socialiste de la première vague. Le mouvement a cinq centres: Anvers, Ostende, Louvain, Bruxelles et Gand. Celui de Gand fonctionnera le plus longtemps, en sort une publication en 1973: "De Grote Kuis" (le Grand nettoyage).

Les Dolle Mina deviennent vite très populaires, notamment grâce aux actions très médiatiques. Une des premières manifestations est dirigée contre une société d'assurances anversoise dans laquelle les hommes ont le droit de fumer et les femmes pas, avec le slogan 'les femmes aussi ont droit au cancer du poumon'. Les actions sont surtout concentrées autour des problèmes familiaux: un meilleur accueil des enfants, des terrains de jeux. Lors de l'ouverture de l'autoroute E3, des membres des Dolle Mina mettent un

panneau indiquant la crèche la plus proche: 'Stockholm: 1500km'. Contrairement à d'autres mouvements, Dolle Mina est clairement une organisation ayant une couleur politique définie: elle se définit de gauche, sans pour autant qu'il y ait des liens avec d'autres mouvements de gauche. A la fin des années 1970, le seul centre encore actif, celui de Gand, intégrera la coordination Fem-Soc, un mouvement féministe et socialiste.

V O K

Le VOK (Vrouwen Overleg Komite), comité de concertation des femmes, est créé en 1972 lors d'un weekend de formation à Ypres. La raison d'être de cet événement est le mécontentement d'un certain nombre de membres féminins de la rédaction de la revue 'De Nieuwe Maand' (Le Nouveau mois), par rapport à l'attention qui y est consacrée aux femmes. De ces rapports informels est créé le VOK, qui réunit officiellement "les mouvements de femmes progressistes en Flandre", mais qui est en réalité un réseau de femmes. A côté d'organisations membres, le VOK a aussi un certain nombre de membres individuels, qui ne se retrouveront pas toujours dans la ligne officielle de l'organisation. Le VOK appartient à la gauche, mais diffère des Dolle Mina. Il n'existe pas de conception idéologique du socialisme, mais une attitude progressiste globale, dans laquelle aussi bien les socialistes que la gauche chrétienne, l'extrême gauche que les sans-abri politiques peuvent se reconnaître.

Peu après le weekend de la création, certains participants se retrouveront lors d'une journée de la femme à Paris (organisée par le Mouvement de la Libération de la Femme). Cet événement les incite à organiser la même chose chez elles. Le thème en sera défini le même jour, ainsi que l'oratrice principale: Simone de Beauvoir.

La première journée de la femme, organisée le 11 novembre 1972 à Bruxelles, est un grand succès: le nombre de visiteurs est estimé entre dix et douze mille! A partir de là, les mouvements flamands et francophones organiseront chacun une journée séparée. En 1973, la deuxième journée de la femme sera organisée par le PAG d'Anvers. Ensuite, la journée sera organisée dans les différentes provinces de Flandre. Jusqu'à présent, le VOK organise chaque année une journée de la femme le 11 novembre. Chaque fois, elle présente un agenda d'urgence politique afin d'attirer l'attention sur des problèmes auxquels les femmes sont confrontées. Les thèmes abordés lors des journées de la femme suivantes donnent une indication de cette problématique:

- 1972 • Bruxelles (sans thème spécifique)
- 1973 • Anvers: 'Année de la justice: pour la femme aussi?'
- 1974 • Gand: 'Année internationale de la femme'
- 1975 • Hasselt: 'Année internationale de la femme'
- 1976 • Bruxelles: 'Avortement - la femme décide'
- 1977 • Ypres: 'Réduction du temps de travail journalier'
- 1978 • Malines: 'La main qui bouge le berceau, ne fait pas bouger le monde'
- 1979 • Turnhout: 'Egalité dans l'éducation'
- 1980 • Louvain: 'Les femmes contre la violence'

L E V F P

Lors des élections législatives de mars 1974, un parti féministe se présente: le VFP (Verenigde Feministische Partij - Parti féministe unifié). Il a été créé en 1972, d'abord en tant que parti francophone, puis avec une section flamande puissante. Le parti se veut pluraliste, et son programme contient des éléments qui sont supposés représenter toutes les femmes:

égalité salariale, égalité au niveau de l'enseignement, égalité juridique et 'justice sociale et économique pour tous'.

En 1974, lors des élections parlementaires, des listes de candidats sont présentées pour les arrondissements suivants: Bruxelles, Gand, Bruges, Ostende, Anvers, Liège, Charleroi et Nivelles. Elles obtiennent en tout 18.551 voix pour la Chambre (0,35%) et 14.282 voix pour le Sénat (0,28%). Certains considèrent cela comme un échec, d'autres soutiennent qu'en Flandre, mis à part le mouvement flamand avec la Volksunie, aucun mouvement nouveau n'a connu un tel succès électoral depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Le problème du VFP est qu'il ne peut compter sur le soutien d'une grande partie du mouvement féministe. La plupart des membres du parti ont été recrutés en dehors des réseaux traditionnels du mouvement féministe, et ont pour la plupart peu d'expérience dans le domaine associatif. Les relations entre le mouvement féministe et le VFP laissent à désirer. Les mouvements féministes recrutent pour leurs propres partis (le CVP ou le SP), mais d'autres mouvements, comme les Dolle Mina et les PAG, n'offrent guère plus de soutien. Néanmoins, l'action "Votez femme", lancée par un rassemblement féministe entre le VOK et le Conseil national des femmes, est un succès. Le nombre de femmes parlementaires double, passant de 13 à 26 (pour 365 hommes).

MONTÉE DES MOUVEMENTS FÉMINISTES AU SEIN DES PARTIS TRADITIONNELS

Les femmes commencent à s'organiser au sein des partis politiques existants. A la fin de 1973, un premier groupe politique féminin est créé au CVP: Vrouw en Maatschappij (Femme et Société). En 1974, la Volksunie voit la création de la Federatie Vlaamse Vrouwen (Fédération des Femmes flamandes). Les femmes du PVV s'organiseront en 1978. La même année, le BSP crée une section féministe, qui se transformera en groupe politique socialiste sous le nom de Socialistische Vrouwen (Femmes socialistes) en 1980. Le Parti communiste connaît, quant à lui, une commission de la femme depuis sa création en 1921.

L'AVORTEMENT

Pour le mouvement féministe, l'avortement est depuis longtemps un thème controversé. L'arrestation du médecin liégeois Peers en 1973 provoque beaucoup d'émotions et de manifestations. Willy Peers est accusé d'avoir pratiqué des centaines d'avortements. Partout dans le pays, des manifestations sont lancées appelant à sa libération, et pour la légalisation de l'avortement, et partout se forment des comités Peers. Des organisations féministes se sentent obligées de préciser leurs revendications. Les femmes socialistes manifestent pour la légalisation de l'avortement, alors que les organisations chrétiennes condamnent l'avortement. Le thème restera longtemps brûlant. Les organisations catholiques boudent les journées de la femme où le sujet est abordé. Ce n'est qu'en 1990 que l'avortement sera dépénalisé en Belgique. Mais en 1973, les différentes manifestations aboutissent déjà à un petit succès: la distribution de l'information concernant la contraception n'est plus un délit.

1975: L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

En cette année de la femme, une attention particulière est consacrée aux sujets de prédilection du mouvement féminin, y compris au sein des partis politiques traditionnels. En Belgique, la préparation de la Conférence mondiale de la femme à Mexico (ainsi que la décennie de la femme qui suivra de 1975 à 1985) laisse cependant à désirer. Quelques

commissions sont créées, mais la plupart d'entre elles disparaîtront progressivement. Il y a le comité 'international de l'année de la femme', le groupe de travail de médiation pour l'enseignement, et la commission pour les questions éthiques. La commission pour l'emploi des femmes, créée le 2 décembre 1974, continuera ses activités, en tant qu'organisme consultatif auprès du Ministère de l'Emploi et du Travail. La mission de cette commission s'intitule 'le conseil et les travaux de recherche, ainsi que la formulation de mesures légales et réglementaires concernant les matières qui touchent directement ou indirectement au travail des femmes'. La commission entame ses travaux en 1975, et est composée de représentants des différents ministères, d'organisations syndicales et patronales, et d'experts. La commission de consultation pour le statut de la femme n'est créée qu'après la Conférence de Mexico, mais c'est cette commission qui veillera sur l'application des recommandations internationales sur l'émancipation de la femme dans notre pays.

LE PERSONNEL EST POLITIQUE: LA DEUXIÈME MOITIÉ DES ANNÉES 1970

Durant la deuxième partie des années 1970, le ton change au sein du mouvement féministe. On se rend de plus en plus compte que des mesures légales ne suffisent pas, mais qu'il faut également un changement dans la mentalité. En mars 1976, un tribunal international pour les crimes contre les femmes est instauré à Bruxelles. On y entend des témoignages de femmes abusées sexuellement. Le viol devient un des thèmes importants pour le mouvement féministe. On crée des secours spécifiques, comme les maisons de refuge pour femmes violées. Après la création, à Bruxelles, d'une maison de refuge, en 1977, il y aura des actions similaires à Gand, Louvain et Anvers en 1978. La deuxième génération de féministes de la deuxième vague met l'accent sur des détails (le personnel est politique). L'autodétermination, y compris au niveau sexuel, est importante. Dans ce contexte sont également créés des groupes de femmes lesbiennes.

Durant cette période, et très rapidement, des maisons de la femme sont établies partout. La première maison de la femme est fondée en novembre 1974. Ce sera le Centre anversoïse pour la femme. Il y en aura bientôt une à Bruxelles, à caractère plutôt francophone. Les autres maisons de la femme seront créées dans la deuxième moitié de la décennie. L'initiative de la maison anversoïse a été prise au sein d'un groupe de discussion de femmes au foyer, qui se plaignaient d'un manque d'espace. D'autres maisons de la femme sont l'initiative du PAG de Bruges, de groupes fem-soc (comme à Courtrai), ou suivent l'exemple des maisons de la femme existantes. Les femmes peuvent s'y retrouver pour l'accueil, les secours directs, la détente ou la formation. Pour avoir accès à la formation il faut de l'information. On se rend compte que cette information est souvent confuse et difficile d'accès. Afin de répondre à ces revendications, le centre de documentation pluraliste RoSa est créé. Une partie du centre culturel de Forest est mise à disposition, et le ministre néerlandophone de la culture subventionne. Le 26 octobre 1978, le centre de documentation ouvre ses portes.

LE MOUVEMENT LESBIEN

L'accent sur la vie privée et la sexualité que l'on attribue à la deuxième génération de féministes des années 1970 aura également des conséquences pour les femmes lesbiennes. Le premier groupe indépendant de lesbiennes, Sappho, est créé à Gand en 1974. D'autres villes suivront à partir de 1978. La relation entre le mouvement lesbien et le mouvement féministe (indépendant) est complexe. Des mouvements lesbiens créés dans la deuxième moitié des années 1970, six sont créés et fonctionnent au sein d'une maison de la femme.

Certains mouvements sont créés en toute indépendance, mais peuvent faire appel à l'infrastructure des maisons de la femme. Dans un certain nombre de cas, il y aura des conflits entre les deux mouvements, dans d'autres peu ou pas du tout. Certaines féministes hétérosexuelles éprouvent des réticences par rapport à une assimilation éventuelle avec les lesbiennes. C'est une critique qu'on leur lance assez souvent, d'ailleurs, sous prétexte qu'il ne s'agit après tout que d'un seul et unique problème. Certaines féministes craignent par conséquent de ne plus être prises au sérieux.

La présence de lesbiennes aux journées de la femme n'est pas toujours souhaitée non plus. De 1978 à 1983, l'organisme de concertation Cocolev (Comité de coordination des femmes lesbiennes) se présente avec un seul et unique programme aux journées de la femme. Mais la fin de la structure de concertation en 1981 signifiera également la fin de la présence de ce groupe de femmes, à l'exception de l'année 1983, où il y aura encore une brève apparition, sous forme d'atelier de travail lesbien lors de la journée de la femme à Hasselt. Cela peut sans doute s'expliquer par le grand nombre de lesbiennes présentes au sein de la maison de la femme de cette ville, qui organise l'événement.

LES GROUPES " FEM-SOC "

En 1978 paraît la revue 'Schoppenvrouw' (la Dame de pique), qui émane du mouvement fem-soc. Ce mouvement est un ensemble de groupes féministes de gauche, qui se sont retrouvés autour de la table en 1977. Il se présentera sous sa forme unifiée lors de la journée de la femme de cette année-là. Il se compose des Dolle Mina de Gand, toujours présentes, l'ERA (Emancipatie door Raad en Actie - l'Emancipation par le conseil et l'action), les Rode Marianne de Hasselt, le GROV (Groep Rode Vrouwen - Groupe de femmes rouges), les Linkse Oostendse Vrouwen (les Femmes ostendaises de gauche) et les Linkse Vrouwen (Femmes de gauche) de Bruges. Cette alliance mènera à la création d'autres mouvements féministes de gauche, notamment à Courtrai, Alost, St-Nicolas, Louvain et Lokeren. En 1988, la revue 'Schoppenvrouw' reparaitra, mais sans rapport avec ce mouvement. En 1999, la revue disparaît définitivement par manque de moyens.

Conclusion

La deuxième vague du féminisme est incarnée principalement par les mouvements indépendants. Après 1980, une période d'intégration débutera: l'autonomie est levée en grande partie, et le mouvement féministe est intégré dans des institutions plus importantes, comme les sections féminines des partis politiques et des syndicats. Mais le rôle des mouvements autonomes du début est prépondérant. En Belgique, l'institutionnalisation de l'égalité des chances a pris du retard. Ce n'est qu'en 1985 qu'il y aura un secrétaire d'Etat à l'émancipation sociale. Dans les années 1970, la politique montre peu d'intérêt pour les femmes. Les mouvements indépendants ont fait en sorte qu'elles ne sont pas totalement négligées.

Références

- BRACKE Martine, MENTENS Linda, *Vrouwenhuizen in Vlaanderen: beschrijving en evaluatie*. Eindverhandeling Rijksuniversiteit Gent, 1980.
- DE GENDT Lies, *Lesbiennegroepen in Vlaanderen tussen 1974 en 1994*, Eindverhandeling Katholieke Universiteit Leuven, 1995.
- DE WEERDT Denise, *En de vrouwen? Vrouw, vrouwenbeweging en feminisme in België, 1830-1960*,

Gent, 1980.

- D'HAVELOOSE Erik, Emancipatiebeleid en Gelijke Kansen in de Europese Unie: van 'gelijk loon voor gelijk werk' naar mainstreaming. In: *Uitgelezen*, Jg.5, nr.2, tweede trimester 1999.
- FLOUR Els, JACQUES Cathérine, *Bronnen voor de geschiedenis van de vrouwenbeweging in België. Repertorium van Archieven.1830-1993*, Brussel, 1993.
- GEYPEN Marit, Politiek en feminisme. In: *Cherchez la femme, een wandeling door de geschiedenis van de vrouw in Brussel*, Documentatiecentrum Rol en Samenleving, Brussel, 1999.
- HONDEGHEM Annie, NELEN Sarah, Een beleid op weg. Situering van het gelijke-kansenbeleid in België. In: *Tijdschrift voor Genderstudies*, jg. 3 nr.1, maart 2000.
- HOOGHE Marc, De vrouwenbeweging, de lange mars door de instellingen. In: Hellemans Staf, Hooghe Marc (ed.), *Van 'mei 68' tot 'Hand in Hand', Nieuwe sociale bewegingen in België 1965-1995*, pp. 89-109. Garant, Leuven, 1995.
- KEYMOLEN Denise, COENEN M.-T., *Stap voor Stap. Geschiedenis van de vrouwenemancipatie in België*, Brussel, 1991.
- VAN MECHELEN Renee, *Uit eigen beweging. Balans van de vrouwenbeweging in Vlaanderen 1970-1978*, Leuven, 1979.
- VAN MOLLE Leen, GUBIN Eliane, CHRISTENS R., *Vrouw en politiek in België*, Tielt, 1998.
- VOK, *25 vrouwendagen in beelden en woorden*, Brussel, 1997.

Joyca Leplae